MAIRIE DE SAINT-JEAN-DES-VIGNES

PROCES VERBAL DE CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 24 avril 2026

L'an deux mille vingt-six, le 24 avril à 19h30, le conseil municipal de Saint-Jean-des-Vignes régulièrement convoqué s'est réuni, en salle du conseil municipal en mairie, sous la présidence du Maire, Monsieur Philippe BOUTEILLE.

Etaient présents :
Anaïs AUCLAIRE – Corey BARDEL – Philippe BOUTEILLE – Alexandra CHEVALIER – Jean CONTICCHIO – Serge MIHAJLOVIC – Mélanie PEREZ – Magalie SIEGEL

Membres en exercice : 11
Membres présents : 8
Membres excusés : Denis BARROT – Eric DUTRIEVOZ – MORGAN Edward
Convocation : 20 avril 2026
Secrétaire de séance : Serge MIHAJLOVIC

Conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le quorum étant atteint, il a été procédé à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du conseil. Monsieur Serge MIHAJLOVIC a été désigné pour remplir ces fonctions, fonctions qu'il a acceptées.

APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA PRECEDENTE REUNION

Monsieur le Maire demande l'approbation du procès-verbal de la séance précédente, ce que le conseil municipal accepte à l'unanimité.

VISITE DES BATIMENTS

Le conseil municipal est invité à visiter les différents bâtiments municipaux : local technique pour commencer, puis église, garderie / salle associations, salle des fêtes et enfin école / gymnase. Monsieur le Maire donne des informations sur ces différents bâtiments (histoire, construction, utilisation actuelle, mise en place de l'assainissement, etc.). La visite se termine à 20h50.

ELECTIONS ET DESIGNATIONS DANS LES INSTANCES COMMUNALES

Désignation des conseillers municipaux au sein des différentes commissions communales :

Monsieur le Maire rappelle que lors du précédent conseil municipal, la liste des commissions communales avait été établit, et un premier jet de composition de celles-ci avait été travaillé par les conseillers. Monsieur le Maire propose à chacun des conseillers municipaux de se prononcer sur le projet de composition des 10 commissions communales et il demande que les commissions « urbanisme – PLU » et « voirie – cimetière » soit orchestrées par deux vice-présidents. C'est ainsi que Jean CONTICCHIO accepte d'occuper la place de Vice-Président de la commission « urbanisme – PLU » en binôme avec Edward MORGAN ; et que Corey BARDEL accepte d'occuper la place de Vice-Présidente de la commission « voirie – cimetière » avec Denis BARROT. Par ailleurs, Mélanie PEREZ accepte de renforcer temporairement la commission « information – communication » en tant que membre, afin de permettre un tuilage avec la nouvelle commission en place. La composition de cette commission sera donc ré-étudiée dans quelques mois afin de permettre à Mélanie PEREZ de se retirer.

Les compositions des 10 commissions communales sont ainsi organisées comme suit :

Nom de la commission	Le/s Vice-Président/s	Les membres
Aménagements touristiques et du cadre de vie	DUTRIEVOZ Eric	PEREZ Mélanie – AUCLAIRE Anaïs – MIHAJLOVIC Srdjan – CHEVALIER Alexandra
Animations – Evènements – Fleurissement	SIEGEL Magalie	AUCLAIRE Anaïs – BARDEL Corey – MORGAN Edward
Appel d'offre et adjudication	CHEVALIER Alexandra	MORGAN Edward
Bâtiments communaux	DUTRIEVOZ Eric	BARDEL Corey – AUCLAIRE Anaïs
Enfance – jeunesse	PEREZ Mélanie	AUCLAIRE Anaïs
Information – Communication	CONTICCHIO Jean	BARDEL Corey – MIHAJLOVIC Srdjan – PEREZ Mélanie
Organisation du territoire	AUCLAIRE Anaïs	BARROT Denis – DUTRIEVOZ Eric
Social	BARDEL Corey	AUCLAIRE Anaïs – SIEGEL Magalie
Urbanisme – PLU	MORGAN Edward - CONTICCHIO Jean	MIHAJLOVIC Srdjan – AUCLAIRE Anaïs
Voirie – cimetière	BARROT Denis - BARDEL Corey	CONTICCHIO Jean – MIHAJLOVIC Srdjan

Il est précisé que le président de chacune des commissions est de droit le Maire. Ce dernier doit être informé de l'organisation de chacune des réunions.

➔ **Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents FIXE à 10 le nombre de commissions communales, et DESIGNE les vice-présidents et membres des commissions comme notifié dans le tableau ci-dessus.**

Désignation des représentants au sein des commissions extra-municipales :

CCID

Monsieur le Maire explique que la Commission de Contrôle des Listes Electorales (CCID) a pour mission de donner chaque année son avis sur les modifications d'évaluation ou nouvelles évaluations des locaux d'habitation de la Commune. Le directeur régional des finances publiques doit désigner ces commissaires dans un délai de 2 mois à compter de l'installation du conseil municipal de la commune. Cette désignation est faite à partir d'une liste de contribuables, en nombre double, proposée par délibération du conseil municipal. Pour Saint-Jean-des-Vignes, 24 membres doivent être désignés.

➔ **Sur proposition du Maire, après en avoir délibéré, le conseil municipal PROPOSE les contribuables suivants pour composer la CCID :** VELAY Pierre, FERRAND Jacques, GERMAIN Isabelle, MANSOZ Andrée, LESCUYER Bernard, LACROIX Paul, CONTICCHIO Jean, DUTRIEVOZ Elisabeth, AUCLAIRE Anaïs, BARDEL Patrick, RIONDELET Christine, RIOU Serge (titulaires) - PASSOT Maurice, CECILLON Patrick, BOISSON Médéric, MORGAN Edward, DUCRET Yves, CHEVALIER Thierry, COURBIERE Alain, MACHELART Véronique, BRUCHON Catherine, COLONGO Alain, PINA Christian, HODGINS Corey (suppléants).

CCLE

Monsieur le Maire explique que la Commission de Contrôle des Listes Electorales (CCLE) a pour mission de s'assurer de la régularité de la liste électorale notamment en examinant les inscriptions et radiations intervenues depuis sa dernière réunion. Compte tenu du fait que 2 listes se sont présentées aux dernières élections, pour les représentants du Conseil Municipal, il convient de désigner :

- 3 conseillers municipaux de la liste majoritaire (1 titulaire et 2 suppléants),
- 2 conseillers municipaux de la deuxième liste (1 titulaire et 1 suppléant).

Après en avoir débattu, le Maire retient la candidature de Denis BARROT et Mélanie PEREZ pour les membres titulaires et les candidatures de Jean CONTICCHIO, Srdjan MIHAJLOVIC et Anaïs AUCLAIRE pour les membres suppléants.

Association Seniors des Pierres Dorées

Monsieur le Maire présente l'association Seniors des Pierres Dorées qui œuvre au service des personnes âgées et proches aidants du territoire et qui demande deux représentants pour la Commune de Saint-Jean-des-Vignes.

Après en avoir débattu, le Maire retient la candidature de Corey BARDEL en tant que titulaire et d'Éric DUTRIEVOZ en tant que suppléant.

Proposition d'organisation interne et outils mis à disposition

Madame la Première Adjointe propose au conseil municipal de se doter d'outils organisationnels pour ce nouveau mandat. Pour ce faire, différentes fiches ont été travaillées depuis le dernier conseil municipal sous la dénomination « *note d'organisation Mairie de Saint-Jean-des-Vignes – mandat 2026-2032* ». Ces fiches permettent de préciser l'intervention de chaque élu dans les commissions, et expliquer aux nouveaux élus le contexte d'intervention en Mairie. Plus précisément, sont présentées en séance :

- La fiche introductive faisant office de sommaire de la « *note d'organisation Mairie de Saint-Jean-des-Vignes – mandat 2026-2032* »,
- Une fiche de présentation des compétences, partenaires et outils internes à la Mairie de Saint-Jean-des-Vignes présenté par la secrétaire générale de mairie,
- Une fiche de présentation du cadre budgétaire et financier de la Commune et le calendrier des opérations budgétaires annuelles,
- Un modèle de fiche de commission et l'exemple de la commission Sociale présenté par la Vice-Présidente de la commission Sociale,
- Le projet d'une fiche permettant la préparation d'un nouveau projet en conseil municipal.

Concernant les nouveaux projets, la Première Adjointe précise que ces derniers doivent être travaillés et devisés avant mi-janvier de l'année concernée. Certains projets relevant des dépenses de fonctionnement (maintenance, évènements, etc.) peuvent être présentés au cours de l'année et pourront être acceptés si le budget municipal le permet (arbitrages à opérer).

A la suite de cette présentation, un débat s'opère entre conseillers. Il ressort que la diffusion des comptes rendus de commissions et de délégations devra être réfléchi dans chaque commission et ne pas s'imposer à ceux qui ne souhaitent pas en être destinataires. Ce point de communication interne devra être précisé ultérieurement.

Outils mis à disposition

Monsieur le Maire explique qu'un bureau et des boites aux lettres sont désormais à la disposition des élus en mairie. La « *note d'organisation Mairie de Saint-Jean-des-Vignes – mandat 2026-2032* » et de la documentation locale seront également déposés sur ce bureau.

Parmi les outils à disposition des élus, figure également celui de la formation. Monsieur le Maire communique aux élus plusieurs informations à connaitre concernant les formations :

- Tous les élus locaux bénéficient d'un droit à la formation de 18 jours à utiliser pendant la durée de leur mandat. Ces formations doivent correspondre à l'exercice du mandat pour être prises en charge par le budget de la Commune.
- Les couts éventuels de formation peuvent être pris en charge soit par le budget communal (sur une enveloppe formation à définir) soit par le Droit Individuel à la Formation (DIF élu) pour les élus qui perçoivent des indemnités de fonction. Ils peuvent concerner les frais d'enseignement, de déplacement (sur la base du décret 3/7/2006), de séjour et de pertes de revenus subies (à hauteur de 1.5 fois la valeur horaire du salaire minimum de croissance par heure).
- Pour permettre le financement des frais de formation (et mettre en place l'enveloppe formation), la Commune doit inscrire au budget entre 2% et 20% du montant total des indemnités de fonction susceptibles d'être alloués aux élus.
- Une formation est obligatoirement organisée au cours de la première année de mandat pour les élus indemnisés.

- Des formations sont proposées par l'Association des Maires de France et les propositions de formations prévues cet été ont été annoncées aux élus.

➔ **Après en avoir délibéré, le conseil municipal PREND ACTE de ces informations sur les formations aux élus et DECIDE d'affecter chaque année 2% du montant des indemnités d'élus à leur formation (soit 599.51€ par an maximum).**

CANDIDATURE A L'ELECTION DES REPRESENTANTS DES COMMUNES ET EPCI DU RHONE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SDMIS

Monsieur le Maire informe que le SDMIS (Service départemental métropolitain d'incendie et de secours) doit procéder au renouvellement de son conseil d'administration avant le 22 juillet. Le SDMIS se réunit a minima 4 fois par an et est composé de 22 membres dont 4 pour les communes. Peuvent être candidats en Commune, les membres des conseils municipaux des communes du Rhône non-membres d'EPCI compétents en matière de secours et de lutte contre l'incendie (les candidatures doivent présenter des listes complètes avec 4 titulaires et 4 suppléants). Il fait également savoir que le scrutin se déroulera du 4 au 18 mai par correspondance et que les électeurs sont les Maires. Chaque Maire dispose d'un nombre de voies proportionnel à sa population (5 voies pour Saint-Jean-des-Vignes).

DEMANDE D'AIDE D'URGENCE

La Vice-Présidente en charge de la commission Sociale explique qu'une personne vivant avec un enfant majeur de la commune est en réduction forte de puissance électrique depuis le 1er avril suite à retard de paiement chez EDF. Cette personne connait une situation financière très contrainte, et a eu un entretien avec une assistante sociale de la Maison du Département du Rhône. La personne et l'assistante sociale ont conjointement formulé une demande d'aide d'urgence auprès de la mairie pour soutenir le règlement de la facture EDF. La Vice-Présidente en charge de la commission Sociale propose de soutenir ce ménage par une aide d'urgence à hauteur de 100€.

➔ **Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, DECIDE de verser une aide d'urgence de 100€ au ménage demandeur.**

AVANCEES ET QUESTIONNEMENTS DES COMMISSIONS COMMUNALES

- La Vice-Présidente en charge de la commission Animations - Evènements - Fleurissement explique que la journée de plantation aura lieu le samedi 23 mai. Elle précise qu'elle a mis en place un groupe WhatsApp pour permettre l'organisation de quelques sessions sur l'entretien des massifs avec une bonne ambiance garantie. Tous les habitants qui le souhaitent sont les bienvenus tant à la journée de plantation du 23 mai que dans le groupe WhatsApp d'entretien des massifs.
- La Vice-Présidente en charge de la commission Animations - Evènements - Fleurissement interroge le déplacement de la date des vœux 2027 fixé au samedi 2 janvier. Monsieur le Maire ne souhaite pas changer la date car Saint-Jean-des-Vignes est historiquement la commune qui « ouvre le bal » des vœux, et une organisation en avant-première permet plus aisément à certains élus de s'y rendre. La date des vœux 2027 est donc confirmée au 2 janvier.
- Les membres de la commission Bâtiments font état de leurs réflexions quant à la mise en place d'une rampe d'accès entre les deux cours de l'école. Ils ajoutent que des travaux ont été réalisé pendant les vacances par les agents techniques et des membres de la commission pour remettre en état un carré de potager dans la cour des maternelles. Un projet d'abri à trottinettes et de bac à sable complètera ces travaux. Des élus insistent sur l'importance de veiller à la sécurité et la durabilité du bac à sable.
- Le délégué suppléant au Syder précise qu'un nouveau Président a été élu au Syder. Il s'agit de Marc COSTE, maire de la Commune de Saint-André-la-Côte. L'élection des Vice-Présidents du Syder aura lieu lors d'une prochaine session.
- Le Vice-Président de la commission Aménagement touristiques et du cadre de vie précise que le maçon interviendra mi-mai sur différents travaux au Grand Vière. Il rappelle également aux élus la tenue de la commission le lendemain, à savoir samedi 25 avril.

- La Vice-Présidente de la commission Sociale fait un appel aux bénévoles pour l'organisation du plan canicule 2026 à venir.

QUESTIONS DIVERSES

- Intervention de AUDIKA le 27 avril prochain sur une demi-journée de dépistage auditif gratuit,
- Organisation des ateliers de Ma(i)rie le mercredi 20 mai prochain sur le thème du jardinage pour les 6 à 16 ans (atelier gratuit organisé par la Mairie),
- Invitation par la Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées à la journée " vis ma vie d'agriculteur " qui a lieu le 25 avril à la ferme de Chez le Bois à Theizé,
- Avis aux peintres et artistes : la Mairie peut être un lieu de présentation de vos œuvres (œuvres neutres dénués de messages),
- Les élections sénatoriales auront lieu le 5 juin prochain.

SEANCE LEVEE A 23h10
PROCHAINS CONSEILS : 5 juin – 3 juillet – 25 septembre
6 novembre – 11 décembre – 29 janvier 2027

Le Président de séance
Monsieur BOUTEILLE Philippe

MAIRIE DE ST-JEAN-DES-VIGNES * 69 (Rhône) *

Le Secrétaire de séance
Monsieur Serge MIHAJLOVIC

Conformément aux prescriptions des articles L 2121.25 du Code Général des Collectivités Territoriales et R 121.9 du Code des Communes :

Procès-verbal vu pour être publié le : 11 JUIN 2026

L'intégralité des délibérations peut être consultée en mairie aux heures de permanence (lundi de 15h à 17h, jeudi de 16h30 à 19h et vendredi de 11h à 12h30).